

Biocide contre les coléoptères de litière ou **ténébrions**, les **mouches d'étable** ou stomoxes et les **poux rouges** pour les élevages de volailles.

## À retenir

- ◆ Deux présentations : 237 mL (**ténébrions**) et 1L (**poux rouges**)
- ◆ Mode d'action unique <sup>(1)</sup> : adulticide et larvicide (**ténébrions**) et adulticide (**poux rouges**)
- ◆ Simplicité d'utilisation : par pulvérisation et efficacité durable

## ◆ Composition :



Suspension à diluer à base de spinosad (480 g/L).

## ◆ Propriétés :

**Elector** est un biocide de la famille des spinosines. Il est utilisable dans le cadre d'un protocole de traitement contre les **poux rouges** (*Dermanyssus gallinae*) pour les élevages de poules pondeuses. **Elector** est utilisable dans la lutte contre les **ténébrions** (*Alphitobius diaperinus*) en élevage de volailles (Chair, Dindes, Autres). **Elector** est également utilisable pour la lutte contre les **mouches d'étables** ou **stomoxes** (*Stomoxys calcitrans*).

**Elector** est un produit à action différée : entre 3 et 7 jours.

## ◆ Utilisation :




Cible	 <b>Poux rouges</b>	 <b>Ténébrions</b>
Production	Poules pondeuses	Poulets de chair / dindes / autres volailles
Molécule	Spinosad	
Mode d'action	<b>Contact direct et indirect <sup>(2)</sup></b>	<b>Ingestion +++ contact <sup>(1)</sup></b>
Application	Appliquer après dépoussiérage sur les zones de vie et de migration des poux : les fissures, les crevasses, les cages, les zones de jonction et le matériel infesté.	Pulvériser avant la mise en place des oiseaux <sup>(3)</sup> . Traiter les parois (1 m de hauteur) et la litière en bas des murs (1 m de large). Traiter en dessous des chaînes d'alimentation (bande de 1 m).
Recommandations	Secouer énergiquement le bidon avant reconstitution de la solution. Eviter de contaminer les denrées alimentaires, les abreuvoirs et les mangeoires*. Ne pas appliquer le produit directement sur les animaux*.	
Mode d'application	Appliquer <b>Elector</b> à l'aide d'un pulvérisateur à basse pression (2,5 à 5 bars). Ne pas appliquer le produit par brumisation / thermonébulisation ou à l'aide d'un appareil de nettoyage à haute pression. <b>Pulvériser jusqu'à ruissellement</b>	Ne pas brumiser ou thermonébuliser. Utiliser en pulvérisation (gouttelettes adhérentes aux supports pas de ruissellement).

**Durée d'action 5 à 6 semaines<sup>(3)</sup>**



### ◆ Dosage :

Mélanger la quantité d'**Elector** avec la quantité d'eau comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Ce volume est suffisant pour le traitement de la surface indiquée :

	 <b>Poux rouges</b> ( <i>Dermanyssus gallinae</i> )	 <b>Mouches d'étable</b> ( <i>Stomoxys calcitrans</i> )	 <b>Ténébrions</b> ( <i>Alphitobius diaperinus</i> )
<b>Elector</b>	<b>90 mL</b>	<b>30 mL</b>	<b>30 mL</b>
<b>Eau</b>	<b>15 à 18 L</b>	<b>15 à 18 L</b>	<b>9 à 18 L</b>
<b>Surface</b>	<b>s/o*</b>	<b>500 m<sup>2</sup>**</b>	<b>1 flacon de 237 mL dans 71 L d'eau pour un bâtiment de 1000m<sup>2</sup> ***</b>

\*équivalent à 0,24 à 0,29% de spinosad. Traiter les endroits où se cachent les acariens, tels que les cages, les fissures et les crevasses tout en évitant les ruissellements du produit.

\*\*équivalent à 0,08-0,10% de spinosad. Traiter les zones de repos des mouches des étables, pulvériser soigneusement les murs latéraux, les endroits situés aux extrémités du bâtiment, les parties supérieures des cadres de porte et des poutres, tout en évitant le ruissellement du produit. Appliquer tôt le matin, lorsque les mouches des étables se reposent.

\*\*\*équivalent à 0,08-0,16 % de spinosad. Traiter le sol, en particulier les zones situées autour et sous les mangeoires et abreuvoirs, les murs et les poutres, mais éviter le ruissellement du produit. Traiter également les fissures dans les matériaux d'isolation et les endroits où des coléoptères (ou leurs larves) ont été repérés ou susceptibles d'être présents. La surface de 125m<sup>2</sup> de bâtiment au sol équivaut à 250m<sup>2</sup> de surface à traiter.

Délai d'action du produit biocide : entre 3 et 7 jours.

### ◆ Gestion de la résistance :

Respecter les doses d'application du produit. **Alterner l'utilisation d'Elector** avec des produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents. Ne pas traiter plus de 5 fois par an.

### ◆ Précautions de conservation :

Conserver le produit entre **15 et 20 degrés**, de préférence à plat.

### ◆ Précautions importantes :

Tenir à l'écart des **produits alimentaires, des boissons** et des **aliments pour animaux** et éviter leur contamination. Ne pas utiliser le produit (dilué) directement sur les animaux. Les animaux peuvent être présents pendant le traitement.

Ne pas utiliser **Elector** en thermonébulisation (risques de cristallisation).

Ne pas mélanger **Elector** avec d'autres produits dans le pulvérisateur.

### **Pour un usage professionnel uniquement.**

### **Toujours lire l'étiquette avant utilisation et suivre les instructions fournies.**

- Respecter les doses d'application du produit. Ne pas appliquer directement sur les animaux (les animaux peuvent être présents dans les bâtiments d'élevage pendant le traitement).
- Éviter le ruissellement. Eviter de contaminer les aliments, l'eau et les mangeoires/abreuvoirs.
- Ne pas appliquer sous forme de brouillard ou de traitement de l'espace.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (conformes à la norme EN 374) pendant la phase de manipulation du produit. Une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4 EN 14605) doit être portée.
- Pour le traitement contre les poux rouges des volailles : porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le minimum nécessaire est un demi-masque avec filtre à particules (type P, Blanc) ou un demi-masque filtrant les particules (FFP), de classe 2).
- Maintenir les fenêtres et les portes ouvertes (ventilation transversale, renouvellement d'air au moins 5 fois par heure).
- Le temps passé dans la zone traitée doit être réduit au minimum.
- Ne pas marcher sur les surfaces traitées tant que le produit n'a pas séché.
- Ne pas utiliser le produit quand les effluents ou rejets des bâtiments d'élevage ou des zones de stockage des lisiers et fumiers peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou tout environnement aquatique.
- Éviter la contamination de l'environnement via les canalisations des cours de fermes et des unités d'hébergement et d'élevage des animaux.
- Ne pas contaminer l'eau avec le produit ou le fumier/lisier contaminé.
- Le fumier/lisier provenant des locaux doit être collecté et éliminé par épandage conformément à la législation nationale.
- Tenir hors de portée des enfants. Garder le grand public à distance des surfaces traitées.
- Sur la base de l'évaluation des risques via l'alimentation, un intervalle entre les applications d'au moins deux semaines doit être appliqué.
- Ce produit contient du spinosad qui est dangereux pour les abeilles.



### ◆ Premiers secours :

**En cas d'inhalation :** si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

**En cas d'ingestion :** si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

**En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) :** rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :** si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

**Mesures en cas de rejet accidentel :** enlever avec un matériau absorbant inerte. Ne pas jeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Éviter l'élimination dans le milieu aquatique. En cas de déversement accidentel d'une grande quantité de produit concentré dans les eaux de surface, les eaux souterraines ou les égouts, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations locales.

BE: Centre antipoisons : +32 70 245 245.

FR: Centre Antipoisons et de Toxicovigilance : +33 1 40 05 48 48.

### Références :

1. Dow Agro Sciences Spinosad\_Technical\_Manual 2001 N/A 2001; N/A: 1-8

2. The residual toxicity of spinosad as measured by in vitro efficacy against poultry red mites (*Dermanyssus gallinae*). Données dans le dossier d'AMM T9CGB09001 (2009)

3. Arends J.J. Pesticide Post-Registration Study: The Efficacy of Extinosad™ PSP Applied to Commercial Poultry Permits for the Control of *Alphitobius diaperinus* (Lesser Mealworm) Infestations in Poultry Litter Elanco Study T9C370608 2006; 1 1-17 (2007)

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Pour toute information sur les données personnelles collectées par Elanco France, veuillez consulter le site : <https://www.elancostatements.com/en/en/customer-privacy-statement/elanco-connect>, et sélectionnez « France ».